L'architecture comme thérapie

IME et MAS de Graye-sur-Mer, Calvados

Construire deux équipements à destination de personnes souffrant de handicaps lourds et multiples nécessite à l'évidence une réflexion sur l'accessibilité mais demande aussi une approche empathique pour faciliter le quotidien des résidents. Situés à 3 kilomètres de Graye-sur-Mer dans le Calvados, l'institut médico-éducatif et la maison d'accueil spécialisée de l'architecte Fabienne Bulle illustrent l'épineuse prise en compte de la difficulté à se repérer et à vivre dans un milieu clos.

Non loin de la côte normande, le centre d'accueil médico-éducatif spécialisé (CAMES) de la bourgade de Graye-sur-Mer regroupe diverses institutions pour une capacité d'accueil d'une centaine d'enfants, d'adolescents et d'adultes polyhandicapés*. En 2000, il sollicite l'OPAC du Calvados pour la construction combinée d'un institut médico-éducatif (IME) et d'une maison d'accueil spécialisé (MAS), jusqu'alors hébergés dans le château voisin de Vaux (XIXe siècle), devenu obsolète et non conforme aux exigences réglementaires. « Nous avons souhaité moderniser les structures existantes et en avons profité pour accroître nos capacités d'accueil de trente enfants et trente adultes », explique Véronique Guyot, responsable du département construction. Le programme est établi conjointement par l'OPAC 14 et le CAMES en 2000-2001 et le concours lancé aussitôt est remporté par Fabienne Bulle, qui a déjà construit deux MAS.

L'accessibilité, condition sine qua non

L'IME accueille des enfants dont l'état de santé ou le manque d'autonomie requiert, dans les actes quotidiens, un accompagnement de grande proximité et des soins constants. À l'âge de 20 ans, ils seront installés dans la MAS voisine, qui assure la même mission pour les adultes : un travail éducatif sur la sensibilisation sensorielle, l'autonomie des gestes simples et la participation à la vie en société. Certains résidents passeront leur vie entre ces murs. Les établissements de ce type n'ont pas attendu la loi du 11 février 2005 ou les décrets ultérieurs pour traiter la question cruciale de l'accessibilité. Largement intégrée dans le programme, elle est condition sine qua non de leur mise en service. En revanche, concevoir ces lieux de vie suppose une autre approche de l'architecture : réflexion approfondie sur les rapports d'échelle, l'identification et l'appropriation des espaces ; travail sur la fluidité et le traitement séquentiel des déplacements ; soin attentif porté aux textures des matériaux et souci de l'ouverture et des perspectives visuelles.

Un lieu ouvert et contenu

Dépassant la sécheresse du programme, l'architecture peut donc se révéler un outil à fortes vertus thérapeutiques. Un credo que défend l'architecte Fabienne Bulle : « Il s'agit de construire, pour les résidents comme pour ceux qui s'en occupent, un lieu qui donne des repères et aide à vivre. » Cerné de terres agricoles, l'emplacement offre un dénivelé régulier vers le château et la mer. Avec ses murs, ses jardins clos et ses gabarits semblables à des corps de ferme, le bâti a une échelle à l'image de la campagne qui l'accueille. Bien qu'autonomes, la MAS et l'IME adoptent le même vocabulaire architectural pour conforter l'identité de l'institution : chaque établissement se compose de trois « maisons » qui s'inscrivent dans

Vus depuis la route, l'IME et la MAS forment un tout mais l'on distingue bien chacune des six maisonnées par leurs pavillons d'activités double hauteur.

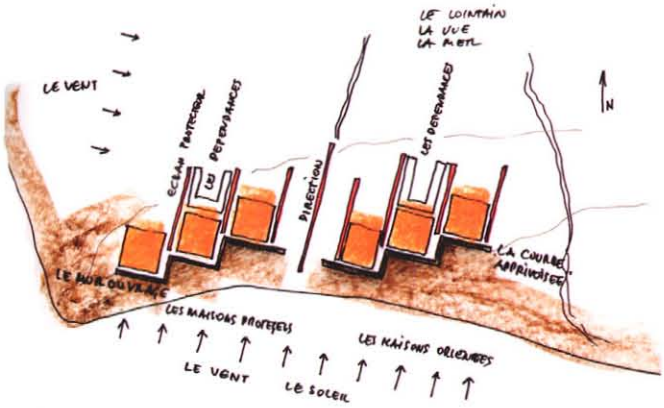

Les façades des locaux du personnel et des salles d'activités, orientées vers la mer, sont ensoleillées tout en étant protégées du vent et des regards extérieurs.

les courbes de niveau selon un plan en chevrons et sont connectées entre elles par des jeux de transparence. Chaque maisonnée accueille dix résidents et s'organise autour des salles de convivialité, salon et salle à manger. En périphérie, les pavillons des activités ludiques et médicales sont disposés en peigne vers la mer. Côté sud, des murs de soutènement viennent circonscrire un jardin qu'ils protègent des vents dominants et des regards extérieurs. Sécurisés par cette enceinte, les résidents les plus autonomes peuvent sortir librement dans ces petits jardins, seul contact avec l'extérieur.

« J'ai conçu des lieux caractérisés par la densité, la hauteur et l'éclairement naturel ; des volumes vastes pour offrir plus d'espace à des personnes confinées dans leur immobilité ; des plafonds en bois regardables pour ceux qui restent allongés », Fabienne Bulle

Aider à vivre

Dans cet ensemble de plain-pied, l'étalement volontaire des espaces impose des déplacements : « Ces temps de courte promenade, qui supposent habillages et déshabillages, nous apparaissent nécessaires pour aider à établir les rythmes de la journée, à créer des temps d'échange et de verbalisation. Ils donnent aux résidents le sentiment de sortir de chez eux », justifie Fabienne Bulle. Pour ceux qui se meuvent très lentement ou peinent à se repérer, un travail séquentiel sur le sol ainsi que le recours à divers matériaux, notamment une charpente en bois brut, contribuent à identifier l'espace et à rythmer les parcours intérieurs. Une coursive sert d'itinéraire unique, facile à suivre, pour desservir les chambres, les différents services et les pavillons d'activités. La distribution en chevrons des maisonnées évite aussi la monotonie d'une trop grande linéarité. Dans la mesure où la perception du monde extérieur s'effectue plus lentement chez certains des usagers, l'architecte précise qu'elle a conçu « des lieux caractérisés par la densité, la hauteur et l'éclairement naturel ; des volumes vastes pour offrir plus d'espace à des personnes confinées dans leur immobilité ; des plafonds en bois regardables pour ceux qui restent allongés ».

De la nécessité d'un programme adapté

« En termes d'accessibilité, cette réalisation répond fonctionnellement au programme et à nos besoins, même si la double hauteur peut poser un problème de consommation énergétique, souligne Jean Broyelle, responsable des services techniques du site. Cependant, l'accueil des handicapés est un secteur à améliorer. Les normes en termes d'accessibilité posent des questions complexes, parfois difficiles à élucider. Les solutions existent, mais la mise en adéquation nécessite encore un travail conséquent », renchérit-il. Le bâtiment est en service depuis un an. L'équipe pédagogique utilisatrice des lieux a changé après la commande de la construction et il semblerait que le programme initial n'emporte pas l'entière adhésion de la nouvelle direction, qui n'a pas souhaité s'exprimer. Ce silence regrettable laisse sans réponse la question de la programmation, une étape particulièrement cruciale dans le cas d'usagers si spécifiques. ☒

delphine désveaux
photos : paul kozlowski

* Cette appellation générique, qui qualifie des pathologies diverses, désigne des personnes atteintes d'un handicap moteur entraînant des restrictions à la mobilité, voire la paralysie, et/ou des troubles de la personnalité.

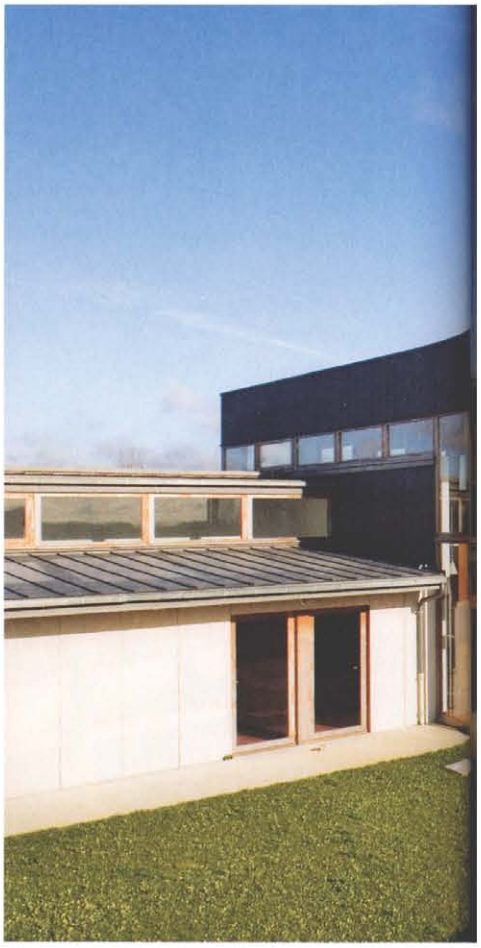

plan de l'IME
1. entrée principale
2. stationnement des véhicules
3. entrée
4. lieux de vie
5. lieux de nuit
6. jardins
7. locaux médicaux
8. salles d'activités pour les résidents
9. locaux du personnel

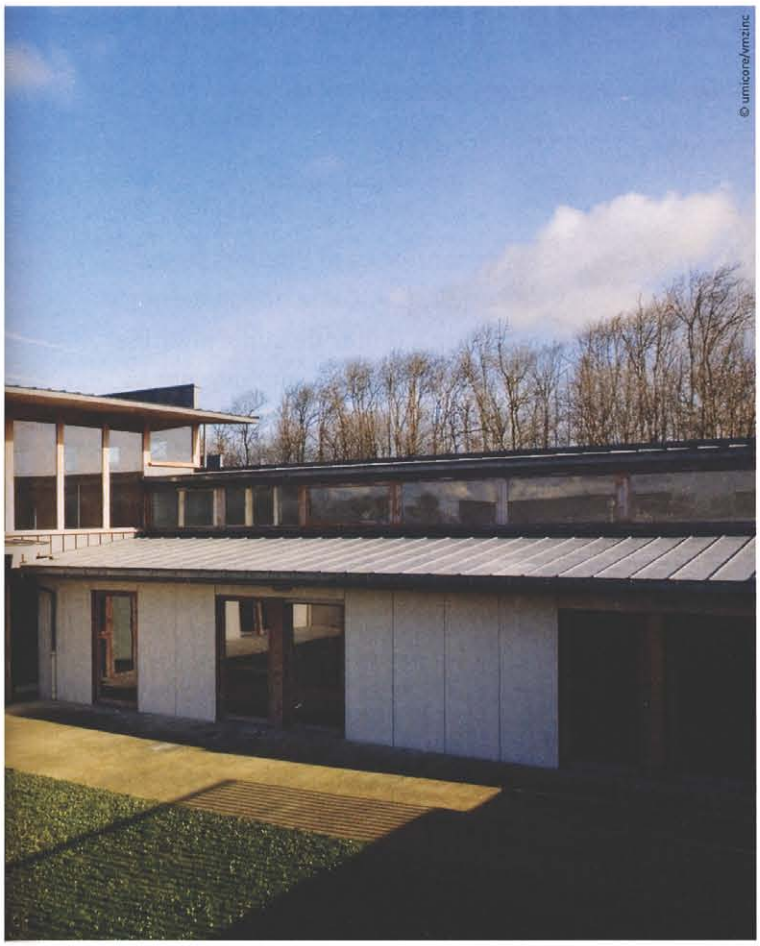

Les chambres de plain-pied s'ouvrent sur six jardins intérieurs répartis entre les deux instituts. La double hauteur des pavillons d'activités sert de repère.

L'unique coursive intérieure est un lieu de vie lumineux sur lequel se greffent les fonctions collectives. Comme dans les chambres, le traitement séquentiel des espaces évite la monotonie.

Fiche technique

Lieu : Graye-sur-Mer, 14.
Programme : IME et MAS dépendant du centre d'accueil médico-éducatif spécialisé (CAMES).
Maîtrise d'ouvrage : OPAC du Calvados.
Maîtrise d'œuvre : Fabienne Bulle architecte, mandataire ; Yves-Marie Duval, architecte associé.
Maîtrise d'œuvre VRD : GEODIS.
Bureau d'étude, économiste : Sibat.
Systèmes constructifs et matériaux : structure maçonnée traditionnelle (à l'extérieur, blocs de béton cannelés ; à l'intérieur, blocs de béton ordinaire) ; panneaux de bois-ciment (bardage des locaux de service) ; lamibois (charpente), zinc (couverture : vmzinc), bois (menuiseries des chambres), aluminium (menuiseries des lieux de vie, d'activités et des bureaux).
Surface utile : 4 000 m².
Calendrier : concours en 2001, livraison en 2007.
Coût : 7,3 millions d'euros TTC.